FOR
MAT
ION

PRÉVENIR ET RÉGULER LES CONFLITS DANS UNE ORGANISATION AUTOGÉRÉE

Toute organisation sociale, que ce soit la famille, l'entreprise, la société au sens large, est traversée par des conflits qui peuvent prendre des formes très variées. Les collectifs autogérés et entreprises à la gouvernance partagée ne font pas exception : si ce type d'organisation peut souder un groupe autour d'un but et de valeurs communs, on n'y trouve pas moins de conflits qu'ailleurs. De plus, la croyance est souvent forte que l'autogestion et le collectif peuvent résoudre tous les problèmes.

Or pour traiter adroitement ce sujet, il est nécessaire tout d'abord de comprendre les dynamiques des conflits et leurs spécificités dans un contexte collectif. La formation vous accompagne également dans l'identification de modes de prévention et de régulation de ces conflits (construction d'un système de règles préventif, outils de communication, modalités d'autogestion…). Construit sur 3 jours, le stage réserve un temps conséquent aux échanges entre participant·es et à l'étude de cas, afin de faciliter l'appropriation par les stagiaires de toutes les dimensions de ce sujet essentiel.

CONTENU

Mis à jour le 05/06/2025

▶ Caractériser les conflits et comprendre leurs dynamiques

- Tension, conflit, domination, violence : distinguer les situations
- Le processus d'escalade dans les conflits : mécanismes à l'œuvre
- Identifier les problématiques collectives derrière des conflits interindividuels

▶ Construire un système de prévention et de régulation des conflits

- Conflit et autogestion : quelles spécificités ?
- Comment aborder le sujet dans son collectif ?
- Justice punitive, justice restaurative : clarifier l'intention du collectif

▶ Travailler sur les sources de tension : outils socles

- Communication écrite et orale : quel cadre se donner?
- Espaces d'expression et d'écoute
- Organiser le travail pour éviter l'émergence des conflits : transparence, suivi des missions, redevabilités

▶ En cas de conflit :

- Qui gère les conflits en autogestion?
- Identifier ses ressources en interne et en externe
- Lever le tabou de la sanction

LES + DE LA FORMATION

- Une vision globale du sujet, alliant la théorie aux outils
- Un espace privilégié pour partager ses expériences
- Des outils expérimentés pendant la formation

Qui sommes-nous ?

Créé en 2016, le Grenade est un groupement d'entreprises coopératives qui bâtit une autre vision de l'économie autour de 3 piliers fondateurs : l'écologie, l'autogestion et l'artisanat. Le groupement est composé de 70 membres et 8 entreprises rhônalpines œuvrant dans les secteurs de la restauration, de l'alimentation, de l'hébergement touristique et de l'artisanat. Nous souhaitons accompagner la création de nouvelles entreprises locales, partageant nos valeurs.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Caractériser les conflits et comprendre leurs dynamiques
- Identifier les spécificités de la régulation des conflits en autogestion
- Construire un système de prévention et de régulation des conflits
- Expérimenter différents outils de communication
- Identifier différentes modalités d'autogestion du conflit

ÉVALUATION ET SUIVI

- Auto-évaluation
- Bilan oral et collectif
- Bilan écrit et individuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne des temps de présentation théorique, des partages d'expériences et des exemples d'applications à des situations réelles, ainsi que des discussions autour des problématiques des participant·es.

FORMATRICE

MAÏA SOUVIRON

Après avoir travaillé dans plusieurs SCOP et SCIC et expérimenté différentes formes de gouvernance coopérative, Maïa accompagne aujourd'hui des entrepreneur·euses dans la création et la gestion collective de leurs organisations. Elle s'est formée sur la thématique des conflits, par différentes approches (gestion des conflits, médiation, systèmes restauratifs…) et a appris la facilitation de collectifs auprès de structures d'éducation populaire.

MODALITÉS

DATES : 5+6+7 NOVEMBRE 2025

LIEU DE FORMATION : dans des locaux adaptés à la formation, **à Lyon ou Valence.**

PUBLIC : gérant·e, responsable RH et toute personne impliquée dans une organisation collective, intéressée par la question des conflits dans ce type de structures. **Prérequis : aucun.**

FORMAT : en présentiel sur **3 journées**, de 9h à 17h (soit 21 heures de formation).

ACCESSIBILITÉ : cette formation peut être adaptée aux besoins des personnes handicapées. Faites-nous part de votre situation et de vos besoins, lors de votre prise de contact.

TARIF : 1 275€ (nets de taxes) par personne.
Plus de 2 personnes de votre structure sont intéressées par cette formation ? Nous pouvons organiser cette formation sur-mesure, à un tarif adapté. Contactez-nous.

FINANCEMENT :
Nos actions sont éligibles aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue (OPCO, FAF) ou de France Travail.

Nous souhaitons que cette formation soit accessible au plus grand nombre : si le tarif est un frein à votre participation, contactez-nous pour envisager ensemble une solution.

CONTACT

polepresta@le-grenade.fr
07 69 50 60 22

GRENADE - Groupement d'Entreprises Alternatives en Développement
SIRET 82087087100028 / APE 8299Z / 13 rue Jangot 69007 LYON / www.le-grenade.fr
Organisme de formation n°846 917 277 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code du travail).